

Numéros UTILES

Régisseur
06 85 84 79 44

Renseignements administratifs
05 17 38 80 67

C.C.A.S
05 49 78 72 73

Police : 17

Samu : 15

Urgences : 112

Pompiers : 18

Communauté d'Agglomération du Niortais
140 RUE DES ÉQUARTS
CS 28770
79027 NIORT Cedex
WWW.AGGLO-DUNIORTAIS.FR



mais aussi, des aires de passage :
L'aire de PETIT passage à ÉCHIRÉ,
ET L'aire de GRAND passage à NIORT

Aire de PETIT passage - ÉCHIRÉ



Aménagée en 2006, elle comprend 6 places de stationnement d'une surface goudronnée de 120 m² chacune.

Son équipement sommaire est destiné à des séjours courts (une semaine).

Aire de GRAND passage - NIORT

La CAN a réalisé en 2007 une aire de grand passage à Niort, inscrite au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Située chemin du Champ-Chaillot, derrière la ZAE Mendès-France, elle est destinée à recevoir ponctuellement des groupes de 50 à 200 caravanes, pour une durée n'excédant pas 10 jours, notamment à l'occasion de missions évangéliques rassemblant les gens du voyage.



Accueil des Gens du Voyage

5 sites

Noron

La Mineraiie

Aiffres

Aire de PETIT passage à ÉCHIRÉ

Aire de GRAND passage à NIORT



La Communauté d'Agglomération du Niortais

dispose des équipements d'intérêt communautaire suivants :

Les aires d'accueil de Noron et de La Mineraie à Niort, ainsi que l'aire d'accueil d'Aiffres.

Aire d'accueil de Noron - Niort

Réaménagée en 2007, elle comprend 12 emplacements de 200 m² (soit 24 places de caravanes). Chaque emplacement bénéficie d'un local individuel avec douche carrelée, sanitaire et coin cuisine.

Un sanitaire avec douche accessible aux personnes à mobilité réduite, est accolé au bâtiment d'accueil à l'entrée de l'aire.



Aire d'accueil de La Mineraie - Niort

Réaménagée en 2007 et 2008, pour donner plus de confort aux usagers et augmenter la superficie des emplacements. Les 18 emplacements de cet équipement de 200 m² chacun bénéficient des mêmes aménagements que ceux de Noron.



Aire d'accueil d'Aiffres

Située route de Fors, l'aire d'accueil d'Aiffres, dotée de 10 emplacements de 200 m² chacun, soit 20 places de caravanes, est ouverte au public depuis le 15 septembre 2011.

Dix modules sont composés chacun, d'une douche, d'un WC à l'anglaise, et d'un auvent semi-fermé à usage de cuisine et buanderie comprenant les branchements pour les appareils ménagers.

Un module est accessible et équipé pour les personnes à mobilité réduite.



ARRIVÉES

Du lundi au vendredi :
9h-11h30 et 14h-17h15
Le samedi et le dimanche :
9h-12h et 13h30-18h
Numéro d'astreinte :
06 85 84 79 44

DÉPARTS

Du lundi au vendredi :
9h30-11h30 et 14h-17h15

DÉCHETS MÉNAGERS

Sortie des poubelles par les usagers aux emplacements prévus à cet effet, la veille du ramassage prévu, à savoir :
Aires de Noron et La Mineraie :
les dimanches et mercredis soirs.
Aire d'Aiffres : le lundi soir.
Décalage d'une journée pour les jours fériés.

RÉGLEMENT

Merci de respecter le règlement affiché et distribué lors de votre arrivée

ENCAISSEMENT

Du lundi au vendredi :
9h-11h30 et 14h-17h15
Le samedi, dimanche et jours fériés pas de rechargement pour paiement par télégestion (eau, électricité et séjour).

HORAIRE DES BUREAUX

Ouverts du lundi au vendredi :
9h-12h et 13h30-18h
Fermés le week-end et jours fériés.